



RAPPEL

Tarifification Eco-Responsable et enquête terrain

Changement du bac d'ordures ménagères

La collecte des déchets est financée par la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) présente sur votre taxe foncière et basée sur la taille de votre logement. **Au 1^{er} janvier 2024, la CCRV modifiera son mode de facturation pour passer à la Tarification Eco-Responsable.** La TEOM sera donc supprimée. Cette tarification sera calculée en fonction de votre utilisation du service, c'est-à-dire sur le nombre de fois où votre bac d'ordures ménagères sera collecté par notre prestataire. Un nouveau bac, doté d'une puce électronique, vous sera distribué au cours de l'année 2022. C'est cette

puce qui sera lue par le camion de collecte et qui permettra de connaître le nombre de fois où votre bac aura été présenté.

Enquête terrain et questionnaire

Un questionnaire à remplir vous sera distribué en mai avec votre journal intercommunal. Courant 2022, des agents de la Communauté de Communes viendront à votre rencontre pour réaliser une enquête de terrain.

Les objectifs seront de :

- récupérer et/ou vous aider à compléter ce questionnaire
- vous remettre le bac le plus adapté à vos besoins
- vous informer sur les changements à venir
- répondre à vos éventuelles questions

Et en cas d'absence ?

Si vous êtes absents, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous aurez alors 3 possibilités :

- Vous rendre aux permanences qui seront mises en place à proximité de votre domicile.
- Déposer votre questionnaire rempli à un voisin ou un proche afin qu'il le remette aux agents de la collectivité en votre nom.
- Prendre rendez-vous avec les Services Techniques de la CCRV.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur notre site internet, rubrique **Vie pratique > Déchets > Tarification Eco-Responsable**

SORTEZ VOS DÉCHETS LA VEILLE AU SOIR DES JOURS DE COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETS RECYCLABLES



VERRE



Communauté de Communes
Retz en Vallois

Service déchets : 03 23 55 99 00
mesdechets@retzenvallois.fr

www.cc-retz-en-vallois.fr

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V	1 ●	L 1 ▲	J 1	S 1	M 1	J 1
S	2	M 2	V 2 ●	D 2	M 2	V 2 ●
D	3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3
L	4 ▲	J 4	D 4	M 4	V 4 ●	D 4
M	5	V 5 ●	L 5	M 5	S 5	L 5 ▲
M	6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J	7	D 7	M 7	V 7 ●	L 7 ▲	M 7
V	8 ●	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8
S	9	M 9	V 9 ●	D 9	M 9	V 9 ●
D	10	M 10	S 10	L 10 ▲	J 10	S 10
L	11	J 11	D 11	M 11	V 11 ●	D 11
M	12	V 12 ●	L 12 ▲	M 12	S 12	L 12
M	13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J	14	D 14	M 14	V 14 ●	L 14	M 14
V	15 ●	L 15 ▲	J 15	S 15	M 15	J 15
S	16	M 16	V 16 ●	D 16	M 16	V 16 ●
D	17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17
L	18 ▲	J 18	D 18	M 18	V 18 ●	D 18
M	19	V 19 ●	L 19	M 19	S 19	L 19 ▲
M	20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J	21	D 21	M 21	V 21 ●	L 21 ▲	M 21
V	22 ●	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22
S	23	M 23	V 23 ●	D 23	M 23	V 23 ●
D	24	M 24	S 24	L 24 ▲	J 24	S 24
L	25	J 25	D 25	M 25	V 25 ●	D 25
M	26	V 26 ●	L 26 ▲	M 26	S 26	L 26
M	27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
J	28	D 28	M 28	V 28 ●	L 28	M 28
V	29 ●	L 29 ▲	J 29	S 29	M 29	J 29
S	30	M 30	V 30 ●	D 30	M 30	V 30 ●
D	31	M 31		L 31		S 31